

Projet de déclaration sur la situation politique au Mali

Visioconférence | 29 juin 2021

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie par visioconférence le 29 juin 2021 :

- RAPPELANT** la déclaration adoptée par la Commission politique, réunie en visioconférence le 12 octobre 2020, condamnant le coup d'état perpétré le 18 août 2020 et le renversement de l'ordre constitutionnel par les militaires ;
- CONSIDÉRANT** l'arrestation, après l'annonce d'un nouveau gouvernement, du Président de la Transition, Bah N'Daw et de son Premier ministre, Moctar Ouane, le 24 mai 2021, par des militaires sur ordre du Vice-Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, qui a conduit à leur démission le 26 mai et l'installation du Colonel Goïta qui a été investi en qualité de Président de la Transition le 7 juin ;
- CONSIDÉRANT** la violation de la Charte de la Transition et les conditions fixées par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- SE RÉFÉRANT** aux dispositions de la Déclaration de Bamako qui stipulent que « pour préserver la démocratie, la Francophonie condamne les coups d'État et toute autre prise de pouvoir par la violence, les armes ou autre moyen illégal » ;
- CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par la 114^e Session du Conseil permanent de la Francophonie réunie en session extraordinaire le 3 juin 2021, décidant de suspendre le Mali des instances de la Francophonie, conformément aux dispositions prévues par le Chapitre 5 de la Déclaration de Bamako, et de maintenir par ailleurs la coopération multilatérale francophone ;
- PROFONDÉMENT** préoccupée par l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Mali et son impact sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du processus de transition ;
- CONSIDÉRANT** que la situation sécuritaire dans la région du Sahel s'est fortement détériorée ces dernières années, ce qui constitue une menace sérieuse pour la sécurité régionale et internationale ; et que les violations des droits humains, les massacres et les actes extrémistes se sont aggravés ;
- SALUANT** la mission de bons offices parlementaires de l'APF qui s'est rendue à Bamako du 19 au 23 avril 2021 pour apporter son concours au Conseil

national de la Transition et aux acteurs politiques pour favoriser la réalisation de leurs engagements dans un climat apaisé et constructif ;

CONDAMNE fermement le coup d'État perpétré le 24 mai contre les autorités légitimes de la Transition ;

RÉITÈRE la suspension *de facto* de la section malienne de l'APF constatée lors de la réunion de la Commission politique le 12 octobre dernier ;

PREND ACTE de la nomination le 7 juin de Choguel Kokalla Maïga en qualité de Premier ministre de la Transition et de la nomination d'un gouvernement le 11 juin ;

DEMANDE aux forces de défense et de sécurité maliennes de lever immédiatement toutes les restrictions imposées à tous les acteurs politiques, y compris l'assignation à résidence des anciens Président et Premier ministre de la Transition renversés le 24 mai ;

DEMANDE le strict respect du calendrier de la Transition initialement prévue pour une période de 18 mois et de la tenue des scrutins présidentiel et législatifs, prévus pour le 27 février et les 13 et 20 mars 2022, ainsi que le maintien des réformes nécessaires à l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes ;

RAPPELLE qu'une véritable transition et réforme démocratique doit être menée par des civils et permettre la participation pleine et active des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes, des partis d'opposition et de la presse libre, qui devraient être en mesure d'œuvrer sans violence, intimidation ou restrictions ;

RAPPELLE que conformément à la Charte de la Transition, les acteurs politiques de la Transition ne peuvent pas être éligibles aux élections présidentielle et législatives ;

RÉITÈRE son soutien aux efforts des organisations et des partenaires internationaux, en particulier la CEDEAO et la Francophonie, aux côtés des acteurs maliens en faveur d'une transition inclusive et apaisée ;

DEMEURE pleinement attentive de l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Mali, particulièrement en ce qui concerne le retour à l'ordre constitutionnel et le respect des droits et libertés ;

EXPRIME sa disponibilité à s'inscrire dans une démarche d'accompagnement de ce pays, auprès des acteurs internationaux.